

Ce formulaire d'inscription marque le début officiel de la procédure d'engagement de votre groupe pour participer à la Gymnaestrada 2019.

Il précise les différentes étapes de la procédure fédérale d'inscription (provisoire, définitive et règlement financier) que la structure s'engage à respecter.

Je soussigné M ou Mme..... agissant en qualité de président(e) de la structure (préciser le nom du club ou comité porteur de l'engagement) :

- **Souhaite procéder à l'inscription d'un groupe de(nombre) participants à la Gymnaestrada mondiale 2019 à DORNBIEN en Autriche.**
 - **Le nom du groupe engagé est**
 - **Le groupe souhaite présenter une production « performance » d'une durée de : 10mn ou de 15mn**
(à noter qu'en fonction du nombre définitif de créneaux accordés par l'organisateur, la FFG pourra être amenée à positionner plusieurs groupes sur un même créneau et en réduire la durée pour chaque groupe concerné).

Nombre de participants porteurs de handicap :

Nombre de participants utilisant un fauteuil roulant :

Information à propos de participants ayant des besoins spécifiques :

.....

Cette inscription, pour un montant de 639 € par participant, comprend :

- La carte de participant à la Gymnaestrada
- L'hébergement en école
- Les repas du midi
- Les frais administratifs de la FFG
- La tenue France (2017-2020)

Cette inscription ne comprend pas :

- Les transports pour se rendre en Autriche
- Les transferts d'aéroport
- Les tickets pour les spectacles non compris dans la carte de participant (gala FIG, etc.)
- Matériel de couchage
- Les repas du soir
- Etc.

- **M'engage à régler la somme de 639 € x (nombre de participants) pour un montant total de€**
- **J'accompagne cette inscription du règlement de 50 € par participant, pour un montant total de€**
- **Cette inscription m'engage à :**
 - Participer dans la délégation française, aux différents temps de la manifestation.
 - Utiliser le système d'hébergement et de restauration proposé par le comité d'organisation.
 - Equiper chaque participant de mon groupe, de la nouvelle tenue fédérale officielle valable pour l'olympiade 2017-2020 (pack complet). *A noter que ce pack est valable pour plusieurs évènements (Eurogym, Goldenage, Gymnaestrada).*
 - Respecter le calendrier et les étapes d'inscriptions et de paiements mis en place par la FFG pour cet événement.
 - Régler à la FFG l'ensemble des services et prestations demandés dans le cadre de la participation du groupe à l'évènement.

Cachet de la structure

Date et
Signature du (de la) président(e)

Etape 1 : La période d'inscription provisoire du groupe.

Au cours de l'étape 1	Engagement financier correspondant
<ul style="list-style-type: none"> • Chaque structure doit informer ou confirmer à la FFG : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nom de son groupe. ○ Le nombre provisoire de participants. ○ La durée de production souhaitée : 10 ou 15 mn. 	La structure qui s'engage accompagne son inscription d'un 1 ^{er} versement financier, correspondant à 50 € / participant

Echéance : La date limite pour l'inscription provisoire est le **15 juillet 2018**.

Conditions de remboursement : Toute annulation sera accompagnée d'un remboursement intégral des sommes versées **jusqu'au 15 janvier 2019**.

Etape 2 : La période d'inscription nominative définitive du groupe.

Cette période doit :

- Permettre aux groupes d'ajuster leurs effectifs (annulation ou ajout de participants) en fonction de l'évolution du projet.
- Aboutir sur l'inscription définitive nominative du groupe.

L'ajustement	Engagement financier correspondant
Les groupes ont la possibilité d'ajuster leurs effectifs (en plus ou en moins)	Si l'effectif du groupe augmente, la structure accompagne la/les nouvelles inscriptions du versement de 50€ / participant.

Au cours de l'étape 2	Engagement financier correspondant	
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir rempli la liste des participants avec les fichiers fournis. • Avoir fait les demandes de participations aux différentes activités comprises dans la carte de participant (groupe performance, grand groupe mondial, city performance, workshops). • Avoir transmis la liste des tailles des participants pour permettre la commande des packs « tenues France ». 	La structure accompagne son inscription définitive d'un versement de 322 € par participant , soit environ 50% des coûts de participation et 100% de la tenue. Ci-dessous le détail :	
	Carte de participant :	115 €
	Hébergement en école(*) :	88 €
	Repas du midi :	49 €
	Frais administratifs FFG :	15 €
	Pack tenue France :	105 €
	TOTAL :	372 €
	En comptant les 50 € déjà versés à l'inscription provisoire, le total à régler pour l'inscription définitive est de :	322 €

(*) : Par défaut, le chiffrage de l'hébergement est présenté pour un hébergement en école. En cas de choix d'un hébergement en hôtel, le chiffrage sera adapté à la classe de l'hôtel et aux types de chambres choisis. Se renseigner auprès des services de la FFG.

Echéance :

- L'ajustement des effectifs s'étale du 15 juillet 2018 pour finir au **15/01/2019**.
- Les inscriptions définitives nominative devront être effectuée avec leur règlement, au plus tard le **15/01/2019**.

Conditions de remboursement : Jusqu'à la date d'échéance du 15 janvier 2019, toute annulation sera accompagnée d'un remboursement intégral des sommes versées.

Etape 3 : Période de finalisation des engagements et paiement du solde de la participation.

Cette période doit :

- Permettre aux groupes de finaliser leur projet avec les services ou prestations supplémentaires souhaitées (billets de gala ou spectacles, tourisme, etc.)
- Aboutir sur le règlement du solde complet de la participation du groupe.

Au cours de l'étape 3	Engagement financier correspondant	
• Avoir réglé le solde de la carte de participant, de l'hébergement, des repas et des frais administratifs.	La structure effectue le versement du solde de sa participation Ci-dessous le détail :	
	Carte de participant :	115 €
	Hébergement en école :	88 €
	Repas du midi :	49 €
	Frais administratif FFG :	15 €
	Total à régler pour la finalisation des engagements :	267 €

Echéance : La date limite pour le paiement du solde de la participation et de tous les services annexes est fixée au **25 avril 2019**.

Conditions de remboursement :

- **A partir du 16/01/2019 et jusqu'au 25/04/2019** toute annulation sera accompagnée d'un remboursement par participant de :

25% de la carte de participant	57,5 €
25% de l'hébergement	44 €
25% de la restauration du midi	24,5 €
100 % des frais administratifs FFG	15 €
Commande des tenues faite au prestataire, non remboursable	0 €
Total remboursement par participant :	141 €

- **Après le 25/04/2019 aucun remboursement ne sera plus possible.**